Parlement européen
2024-2029

Commission du contrôle budgétaire

2024/2023(DEC)

11.2.2025

AMENDEMENTS
1 - 75

Projet de rapport
Dick Erixon
(PE764.995v01-00)

Décharge 2023: budget général de l'UE - Cour des comptes
(2024/2023(DEC))

Amendement 1
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. se félicite de la hausse continue du nombre d'opérations contrôlées par la Cour sous la rubrique «Administration»; prend acte du fait qu'un audit de la fonction publique européenne est planifié mais rappelle l'importance de réaliser une enquête plus approfondie sur les dépenses administratives et demande une nouvelle fois d'inclure dans ses travaux des données complètes sur toutes les institutions afin de fournir une base cohérente pour une procédure de décharge cohérente;

Or. en

Amendement 2
Caterina Chinnici

Proposition de résolution
Paragraphe 8 – partie introductive

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que deux facteurs ont eu des répercussions sur l'exécution budgétaire pour l'exercice 2023:	8. souligne que deux facteurs ont eu des répercussions sur l'exécution budgétaire pour l'exercice 2023***, ce qui explique le taux légèrement inférieur par rapport à 2022***:

Or. en

Amendement 3
Olivier Chastel, Gilles Boyer, Vlad Vasile-Voiculescu, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 8 – point 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2**.** la rotation plus élevée d'agents contractuels et d'END (certains contrats d'END n'ont pas été prorogés et quelques END ont réussi un concours interne en vue de devenir agents temporaires), des retards et des difficultés dans les procédures de recrutement;	2***)*** la rotation plus élevée d'agents contractuels et d'END (certains contrats d'END n'ont pas été prorogés et quelques END ont réussi un concours interne en vue de devenir agents temporaires), des retards et des difficultés dans les procédures de recrutement***, comme pour tous les organismes européens situés au Luxembourg***;

Or. en

Amendement 4
Olivier Chastel, Gilles Boyer, Vlad Vasile-Voiculescu, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***constate*** que, initialement fixé à ***2 722 500*** EUR, le budget global de la Cour consacré aux missions (Membres et personnel) ***a*** reculé de 4,4 % pour atteindre ***2 602 500*** EUR, compte tenu de l'évolution des méthodes de travail de la Cour après la pandémie;	12. ***se félicite*** que, initialement fixé à ***2 722 500*** EUR, le budget global de la Cour consacré aux missions (Membres et personnel) ***ait*** reculé de 4,4 % pour atteindre ***2 602 500*** EUR, compte tenu de l'évolution des méthodes de travail de la Cour après la pandémie;

Or. en

Amendement 5
Tamás Deutsch, Ondřej Knotek

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. rappelle que la déclaration de Budapest sur le nouveau pacte pour la compétitivité européenne a lancé une révolution en matière de simplification, en garantissant un cadre réglementaire clair,

simple et intelligent pour les entreprises et en réduisant considérablement les charges administratives, réglementaires et de déclaration, en particulier pour les PME; demande à la Cour d'examiner des moyens de contribuer à cette stratégie et d'aider la Commission à mettre en œuvre les objectifs fixés;

Or. en

Amendement 6
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. demande à la Cour d'examiner de manière exhaustive les indemnités de voyage et de réunion, en veillant à ce que les dépenses soient efficaces au regard des coûts, justifiées et durables sur le plan environnemental, notamment en ayant davantage recours aux réunions hybrides afin de réduire les dépenses inutiles et les émissions de carbone;

Or. en

Amendement 7
Tamás Deutsch, Ondřej Knotek

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. souligne que la stratégie de la déclaration de Budapest consiste à adopter un état d'esprit axé sur la confiance, qui permette aux entreprises de prospérer sans réglementation excessive, et que parmi les principaux objectifs que

la Commission doit mettre en œuvre sans tarder figurent la formulation de propositions concrètes pour réduire d'au moins 25 % les obligations de déclaration au premier semestre de 2025, ainsi que l'intégration, dans ses propositions, d'analyses d'impact relatives aux lourdeurs administratives et à la compétitivité; estime que la Cour des comptes pourrait faire des propositions en vue de la mise en œuvre de ce plan; invite la Cour à examiner des moyens de conseiller la Commission et de l'aider à mettre en œuvre les objectifs fixés;

Or. en

Amendement 8
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. invite l'institution à évaluer en quoi le cadre réglementaire du Parlement européen visant à éviter la corruption et la fraude a échoué et a permis la participation active de parlementaires européens à un réseau de type mafieux qui s'est livré à des actes de corruption et de blanchiment d'argent pendant plusieurs années sans être repéré;

Or. en

Amendement 9
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

12 quinquies. invite l'institution à tirer des enseignements et des conclusions sur ses propres règles et procédures internes à la lumière de la révision du règlement intérieur et du code de conduite du Parlement réalisée en septembre 2023; recommande toutefois à l'institution de réfléchir à des mesures supplémentaires et plus solides pour lutter contre la fraude et protéger pleinement les intérêts financiers de l'Union;

Or. en

Amendement 10
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. rappelle que l'accès de la Cour à FENIX, le nouvel outil de communication d'informations relatif à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue toujours une question ouverte étant donné que la Commission ne lui donne accès qu'à certains de ses modules; soutient la demande formulée par la Cour pour que la Commission lui donne un accès intégral dans les meilleurs délais; prend acte du fait que la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission s'est efforcée de permettre à la Cour d'accéder aux dossiers FENIX dans un délai de deux semaines après l'approbation d'une demande de paiement; est toutefois alarmé par le fait qu'en pratique, ce délai n'est pas respecté dans de nombreux cas et que des retards d'une durée maximale de 2,5 mois ont parfois été observés, ce qui a ralenti significativement la publication des conclusions de la Cour;	17. ***se félicite que la Cour soit disposée à répondre à la demande du Parlement d'axer ses travaux d'audit sur les problèmes les plus urgents et à adapter la coopération avec la CPC du Parlement afin d'améliorer encore la coopération mutuelle;*** rappelle que l'accès de la Cour à FENIX, le nouvel outil de communication d'informations relatif à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue toujours une question ouverte étant donné que la Commission ne lui donne accès qu'à certains de ses modules; soutient la demande formulée par la Cour pour que la Commission lui donne un accès intégral dans les meilleurs délais; prend acte du fait que la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission s'est efforcée de permettre à la Cour d'accéder aux dossiers FENIX dans un délai de deux semaines après l'approbation d'une demande de paiement; est toutefois alarmé par le fait qu'en pratique, ce délai n'est pas respecté dans de nombreux cas et que des retards d'une durée maximale de 2,5 mois ont parfois été

observés, ce qui a ralenti significativement la publication des conclusions de la Cour; ***rappelle qu'au cours de la réunion de la commission CONT du 10 octobre 2024, le commissaire chargé du budget a déclaré ouvertement que la Cour disposait d'un mandat complet pour la FRR et qu'il fallait donc lui permettre rapidement d'avoir plus facilement accès à tous les outils afin d'accomplir son mandat;***

Or. en

Amendement 11
Caterina Chinnici

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. rappelle que l'accès de la Cour à FENIX, le nouvel outil de communication d'informations relatif à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue toujours une question ouverte étant donné que la Commission ne lui donne accès qu'à certains de ses modules; soutient la demande formulée par la Cour pour que la Commission lui donne un accès intégral dans les meilleurs délais; prend acte du fait que la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission s'est efforcée de permettre à la Cour d'accéder aux dossiers FENIX dans un délai de deux semaines après l'approbation d'une demande de paiement; est toutefois alarmé par le fait qu'en pratique, ce délai n'est pas respecté dans de nombreux cas et que des retards d'une durée maximale de 2,5 mois ont parfois été observés, ce qui a ralenti significativement la publication des conclusions de la Cour;	17. rappelle que l'accès de la Cour à FENIX, le nouvel outil de communication d'informations relatif à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue toujours une question ouverte étant donné que la Commission ne lui donne accès qu'à certains de ses modules ***et que les informations contenues ne sont pas actualisées en temps opportun***; soutient la demande formulée par la Cour pour que la Commission lui donne un accès intégral dans les meilleurs délais; prend acte du fait que la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission s'est efforcée de permettre à la Cour d'accéder aux dossiers FENIX dans un délai de deux semaines après l'approbation d'une demande de paiement; est toutefois alarmé par le fait qu'en pratique, ce délai n'est pas respecté dans de nombreux cas et que des retards d'une durée maximale de 2,5 mois ont parfois été observés, ce qui a ralenti significativement la publication des conclusions de la Cour;

Or. en

Amendement 12
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. souligne que la Cour devrait avoir pleinement accès aux outils d'évaluation des risques de fraude, notamment aux bases de données de la Commission et des États membres liées aux affaires de fraude au financement de l'Union, afin de renforcer les systèmes d'alerte rapide contre les activités frauduleuses;

Or. en

Amendement 13
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. rappelle que l'accès de la Cour à FENIX, le nouvel outil de communication d'informations relatif à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue toujours une question ouverte étant donné que la Commission ne lui donne accès qu'à certains de ses modules; ***soutient la demande formulée par la Cour pour que la Commission lui donne*** un accès intégral ***dans les meilleurs délais***; prend acte du fait que la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission s'est efforcée de permettre à la Cour d'accéder aux dossiers FENIX dans un délai de deux semaines après l'approbation d'une demande de paiement; est toutefois alarmé par le fait qu'en pratique, ce délai n'est pas respecté dans de	17. rappelle que l'accès de la Cour à FENIX, le nouvel outil de communication d'informations relatif à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue toujours une question ouverte étant donné que la Commission ne lui donne accès qu'à certains de ses modules; ***presse la Commission de donner sans tarder à la Cour*** un accès intégral ***et immédiat à tous les modules de FENIX***; prend acte du fait que la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission s'est efforcée de permettre à la Cour d'accéder aux dossiers FENIX dans un délai de deux semaines après l'approbation d'une demande de paiement; est toutefois alarmé par le fait qu'en pratique, ce délai n'est pas respecté dans de

nombreux cas et que des retards d'une durée maximale de 2,5 mois ont parfois été observés, ce qui a ralenti significativement la publication des conclusions de la Cour;

nombreux cas et que des retards d'une durée maximale de 2,5 mois ont parfois été observés, ce qui a ralenti significativement la publication des conclusions de la Cour;

Or. en

Amendement 14
Olivier Chastel, Gilles Boyer, Vlad Vasile-Voiculescu, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***rappelle*** que l'accès de la Cour à FENIX, le nouvel outil de communication d'informations relatif à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue toujours une question ouverte étant donné que la Commission ne lui donne accès qu'à certains de ses modules; soutient la demande formulée par la Cour pour que la Commission lui donne un accès intégral dans les meilleurs délais; prend acte du fait que la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission s'est efforcée de permettre à la Cour d'accéder aux dossiers FENIX dans un délai de deux semaines après l'approbation d'une demande de paiement; est toutefois alarmé par le fait qu'en pratique, ce délai n'est pas respecté dans de nombreux cas et que des retards d'une durée maximale de 2,5 mois ont parfois été observés, ce qui a ralenti significativement la publication des conclusions de la Cour;	17. ***regrette vivement*** que l'accès de la Cour à FENIX, le nouvel outil de communication d'informations relatif à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue toujours une question ouverte étant donné que la Commission ne lui donne accès qu'à certains de ses modules; soutient la demande formulée par la Cour pour que la Commission lui donne un accès intégral dans les meilleurs délais; prend acte du fait que la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission s'est efforcée de permettre à la Cour d'accéder aux dossiers FENIX dans un délai de deux semaines après l'approbation d'une demande de paiement; est toutefois alarmé par le fait qu'en pratique, ce délai n'est pas respecté dans de nombreux cas et que des retards d'une durée maximale de 2,5 mois ont parfois été observés, ce qui a ralenti significativement la publication des conclusions de la Cour;

Or. en

Amendement 15
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande à la Cour d'élargir la portée de ses audits afin d'y inclure les opérations que la Banque européenne d'investissement (BEI) finance au moyen de ses propres fonds, compte tenu du rôle croissant qu'elle joue dans la politique économique, financière et industrielle de l'Union; presse la Commission et les États membres de donner à la Cour le mandat juridique nécessaire à cette expansion;

Or. en

Amendement 16
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. salue la pertinence et l'opportunité des rapports spéciaux sur la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience, qui permettent à l'autorité de décharge d'exercer effectivement ses prérogatives et d'adresser à la Commission des recommandations sur les améliorations à apporter au fonctionnement de cet instrument;

Or. en

Amendement 17
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. invite instamment la Cour à

renforcer le rôle qu'elle joue dans la lutte contre la fraude au détriment du budget de l'Union en recensant les faiblesses, en participant à des discussions sur la lutte contre la fraude, en intensifiant les audits, en coopérant avec les organismes chargés de détecter les fraudes et en fournissant à l'autorité de décharge un retour d'informations pertinent;

Or. en

Amendement 18
Csaba Molnár, Claudiu Manda, Marit Maij

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. constate que fin 2023, les effectifs de la Cour comptaient 969 personnes; relève qu'en 2023, les femmes représentaient 53 % des effectifs et les hommes, 47 %, une situation inchangée par rapport à l'année précédente, 2022; déplore que les femmes ne représentent que 30 % du personnel d'encadrement supérieur, ce qui représente un déclin significatif par rapport à 2022 (36,4 %); souligne que la proportion globale de femmes aux poste d'encadrement a baissé en 2023; invite la Cour à poursuivre ses efforts visant à promouvoir l'équilibre hommes-femmes au sein de l'encadrement intermédiaire et supérieur;

Or. en

Amendement 19
Olivier Chastel, Gilles Boyer, Vlad Vasile-Voiculescu, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. est alarmé par le fait que les procédures de recrutement ont nécessité des efforts supplémentaires, étant donné qu'environ 50 % des candidats ont refusé les offres d'emploi de la Cour, en partie du fait de l'attractivité limitée du Luxembourg en tant que lieu d'affectation et du coût de la vie; ***constate toutefois que les grandes sociétés d'audit présentes au Luxembourg rencontrent également des problèmes et se tournent désormais vers les marchés asiatiques pour recruter des auditeurs; souligne que la Cour ne peut pas appliquer une telle approche en raison de problèmes de sécurité et d'éligibilité;***	18. est alarmé par le fait que les procédures de recrutement ont nécessité des efforts supplémentaires, étant donné qu'environ 50 % des candidats ont refusé les offres d'emploi de la Cour, en partie du fait de l'attractivité limitée du Luxembourg en tant que lieu d'affectation et du coût de la vie;

Or. en

Amendement 20
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. est alarmé par le fait que les procédures de recrutement ont nécessité des efforts supplémentaires, étant donné qu'environ 50 % des candidats ont refusé les offres d'emploi de la Cour, en partie du fait de l'attractivité limitée du Luxembourg en tant que lieu d'affectation et du coût de la vie; constate toutefois que les grandes sociétés d'audit présentes au Luxembourg rencontrent également des problèmes et se tournent désormais vers les marchés asiatiques pour recruter des auditeurs; souligne que la Cour ne peut pas appliquer une telle approche en raison de problèmes de sécurité et d'éligibilité;	18. est alarmé par le fait que les procédures de recrutement ont nécessité des efforts supplémentaires, étant donné qu'environ 50 % des candidats ont refusé les offres d'emploi de la Cour, en partie du fait de l'attractivité limitée du Luxembourg en tant que lieu d'affectation et du coût ***élevé*** de la vie; constate toutefois que les grandes sociétés d'audit présentes au Luxembourg rencontrent également des problèmes et se tournent désormais vers les marchés asiatiques pour recruter des auditeurs; souligne que la Cour ne peut pas appliquer une telle approche en raison de problèmes de sécurité et d'éligibilité; ***reconnaît les mesures prises par la Cour et l'encourage à coopérer avec d'autres institutions basées au Luxembourg dans le cadre du groupe interinstitutionnel de haut niveau afin d'améliorer l'attractivité***

	du Luxembourg pour le personnel potentiel grâce à des mesures déterminées, telles que des indemnités de logement spéciales pour atténuer les coûts élevés des loyers supportés par le personnel de grades inférieurs et des logements temporaires à des prix raisonnables pour les séjours de courte durée;

Or. en

Amendement 21
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. est alarmé par le fait que les procédures de recrutement ont nécessité des efforts supplémentaires, étant donné qu'environ 50 % des candidats ont refusé les offres d'emploi de la Cour, en partie du fait de l'attractivité limitée du Luxembourg en tant que lieu d'affectation et du coût de la vie; constate toutefois que les grandes sociétés d'audit présentes au Luxembourg rencontrent également des problèmes et se tournent désormais vers les marchés asiatiques pour recruter des auditeurs; souligne que la Cour ne peut pas appliquer une telle approche en raison de problèmes de sécurité et d'éligibilité;	18. est alarmé par le fait que les procédures de recrutement ont nécessité des efforts supplémentaires, étant donné qu'environ 50 % des candidats ont refusé les offres d'emploi de la Cour, en partie du fait de l'attractivité limitée du Luxembourg en tant que lieu d'affectation et du coût de la vie; constate toutefois que les grandes sociétés d'audit présentes au Luxembourg rencontrent également des problèmes et se tournent désormais vers les marchés asiatiques pour recruter des auditeurs; souligne que la Cour ne peut pas appliquer une telle approche en raison de problèmes de sécurité et d'éligibilité; ***invite à résoudre ces problèmes en introduisant de nouvelles mesures telles que des indemnités de déménagement plus élevées, des aides au logement ou des avantages fiscaux afin de rendre les emplois plus attractifs;***

Or. en

Amendement 22
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle qu'au titre du traité sur l'Union européenne, l'Union et ses institutions promeuvent la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 23
Olivier Chastel, Gilles Boyer, Vlad Vasile-Voiculescu, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. partage la préoccupation de la Cour, selon laquelle d'une manière générale, la profession d'auditeur est confrontée à des problèmes de recrutement dus à un manque d'intérêt des jeunes travailleurs pour les emplois dans le domaine de l'audit et du contrôle;	***supprimé***

Or. en

Amendement 24
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. partage la préoccupation de la Cour, selon laquelle d'une manière générale, la profession d'auditeur est confrontée à des problèmes de recrutement dus à un manque d'intérêt des jeunes travailleurs pour les emplois dans le domaine de l'audit et du contrôle;	19. partage la préoccupation de la Cour, selon laquelle d'une manière générale, la profession d'auditeur est confrontée à des problèmes de recrutement dus à un manque d'intérêt des jeunes travailleurs pour les emplois dans le domaine de l'audit et du contrôle;

demande instamment la mise en place, dans les plus brefs délais, d'une coopération interinstitutionnelle pour résoudre ce problème;

Or. en

Amendement 25
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. partage la préoccupation de la Cour, selon laquelle d'une manière générale, la profession d'auditeur est confrontée à des problèmes de recrutement dus à un manque d'intérêt des jeunes travailleurs pour les emplois dans le domaine de l'audit et du contrôle;	19. partage la préoccupation de la Cour, selon laquelle d'une manière générale, la profession d'auditeur est confrontée à des problèmes de recrutement dus à un manque d'intérêt des jeunes travailleurs pour les emplois dans le domaine de l'audit et du contrôle; ***demande des solutions volontaristes pour résoudre ce problème;***

Or. en

Amendement 26
Caterina Chinnici

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souscrit aux observations de la Cour selon lesquelles les concours EPSO ne permettent pas toujours d'attirer et de sélectionner des profils de candidats intéressants issus du secteur privé; souligne ***que*** plusieurs problèmes rencontrés avec les concours EPSO, par exemple des problèmes techniques survenus dans le cadre d'épreuves à distance qui ont donné lieu à l'annulation d'un concours et à la suspension de tous les autres***, ont suscité***	20. souscrit aux observations de la Cour selon lesquelles les concours EPSO ne permettent pas toujours d'attirer et de sélectionner des profils de candidats intéressants issus du secteur privé; souligne plusieurs problèmes rencontrés avec les concours EPSO, par exemple des problèmes techniques survenus dans le cadre d'épreuves à distance qui ont donné lieu à l'annulation d'un concours et à la suspension de tous les autres***; reconnaît les***

de vives préoccupations au sein de la Cour ***en ce qui concerne*** la continuité ***des*** activités; constate avec satisfaction que la Cour coopère avec l'EPSO pour organiser régulièrement des concours dans le domaine de l'audit;	***préoccupations liées au recrutement et aux procédures de sélection de nouveaux membres du personnel; encourage*** la Cour ***à poursuivre ses efforts en vue de remédier à cette situation afin de garantir*** la continuité ***de ses*** activités; constate avec satisfaction que la Cour coopère avec l'EPSO pour organiser régulièrement des concours dans le domaine de l'audit;

Or. en

Amendement 27
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souscrit aux observations de la Cour selon lesquelles les concours EPSO ne permettent pas toujours d'attirer et de sélectionner des profils de candidats intéressants issus du secteur privé; souligne que plusieurs problèmes rencontrés avec les concours EPSO, par exemple des problèmes techniques survenus dans le cadre d'épreuves à distance qui ont donné lieu à l'annulation d'un concours et à la suspension de tous les autres, ont suscité de vives préoccupations au sein de la Cour en ce qui concerne la continuité des activités; constate avec satisfaction que la Cour coopère avec l'EPSO pour organiser régulièrement des concours dans le domaine de l'audit;	20. souscrit aux observations de la Cour selon lesquelles les concours EPSO ne permettent pas toujours d'attirer et de sélectionner des profils de candidats intéressants issus du secteur privé; souligne que plusieurs problèmes rencontrés avec les concours EPSO, par exemple des problèmes techniques survenus dans le cadre d'épreuves à distance qui ont donné lieu à l'annulation d'un concours et à la suspension de tous les autres, ont suscité de vives préoccupations au sein de la Cour en ce qui concerne la continuité des activités; constate avec satisfaction que la Cour coopère avec l'EPSO pour organiser régulièrement des concours dans le domaine de l'audit; ***suggère une éventuelle coopération avec d'autres organismes de l'Union concernés afin d'optimiser les procédures d'embauche;***

Or. en

Amendement 28
Olivier Chastel, Gilles Boyer, Vlad Vasile-Voiculescu, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. ***se félicite*** du régime de télétravail ***généreux*** (jusqu'à 10 jours par mois) offert par la Cour afin d'atténuer les problèmes de recrutement;	22. ***prend acte*** du régime de télétravail (jusqu'à 10 jours par mois) offert par la Cour afin d'atténuer les problèmes de recrutement;

Or. en

Amendement 29
Csaba Molnár, Claudiu Manda, Marit Maij

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. salue les mesures prises par la Cour en 2023 afin de veiller au bien-être physique et mental du personnel;

Or. en

Amendement 30
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Cour à publier un rapport annuel sur les questions de genre et la diversité, qui comportera des données désagrégées sur le genre, la nationalité et les catégories d'emplois, ainsi que des mesures concrètes visant à augmenter la représentation des États membres et des minorités sous-représentés;

Or. en

Amendement 31
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite que la Cour ait pris différentes mesures pour résoudre le problème de l'équilibre géographique, comme faire davantage de publicité pour ses avis de concours et de vacance dans les États membres largement sous-représentés, coopérer avec ses membres pour diffuser ses avis et se faire connaître auprès de candidats potentiels en participant à des salons professionnels dans certains États membres;	25. se félicite que la Cour ait pris différentes mesures pour résoudre le problème de l'équilibre géographique, comme faire davantage de publicité pour ses avis de concours et de vacance dans les États membres largement sous-représentés, coopérer avec ses membres pour diffuser ses avis et se faire connaître auprès de candidats potentiels en participant à des salons professionnels dans certains États membres; ***encourage la prise en compte d'autres mesures, telles que des stratégies visant à l'établissement d'un dialogue précoce, pour attirer de jeunes talents issus des pays faiblement représentés;***

Or. en

Amendement 32
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. note avec un certain regret qu'il reste encore du chemin à parcourir pour parvenir à l'équilibre hommes-femmes dans l'encadrement intermédiaire et supérieur;

Or. en

Amendement 33
Caterina Chinnici

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. se félicite du fait que fin 2023, les 29 postes supplémentaires requis pour l'audit de la FRR de 723,8 milliards d'EUR étaient tous pourvus; souligne toutefois que la signification, la complexité, l'importance des montants et la rapidité des décaissements de la FRR continuent de poser problème et que tous les aspects de la FRR ne peuvent pas être couverts par les ressources disponibles;	26. se félicite du fait que fin 2023, les 29 postes supplémentaires requis pour l'audit de la FRR de 723,8 milliards d'EUR étaient tous pourvus; souligne toutefois que la signification, la complexité, l'importance des montants et la rapidité des décaissements de la FRR continuent de poser problème et que tous les aspects de la FRR ne peuvent pas être couverts par les ressources disponibles***, qui permettent à la Cour d'évaluer la réalisation satisfaisante des jalons et des cibles et, partant, la légalité et la régularité des paiements au titre de la FRR, mais qui sont insuffisantes pour couvrir systématiquement la conformité des dépenses au titre de la FRR avec le droit national et celui de l'Union; salue les mesures prises jusqu'alors par la Cour pour accomplir ses missions en ce qui concerne la FRR, et ce bien que les ressources disponibles ne soient pas totalement adaptées***;

Or. en

Amendement 34
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. se félicite du fait que fin 2023, les 29 postes supplémentaires requis pour l'audit de la FRR de 723,8 milliards d'EUR étaient tous pourvus; souligne toutefois que la signification, la complexité, l'importance des montants et la rapidité des décaissements de la FRR continuent de poser problème et que tous	26. se félicite du fait que fin 2023, les 29 postes supplémentaires requis pour l'audit de la FRR de 723,8 milliards d'EUR étaient tous pourvus; souligne toutefois que la signification, la complexité, l'importance des montants et la rapidité des décaissements de la FRR continuent de poser problème et que tous

les aspects de la FRR ne peuvent pas être couverts par les ressources disponibles;	les aspects de la FRR ne peuvent pas être couverts par les ressources disponibles; ***souligne qu'il importe de veiller à ce que la Cour dispose en permanence d'effectifs suffisants pour lui permettre d'accomplir son mandat et d'assumer des responsabilités supplémentaires découlant de nouveaux instruments financiers, tels que la FRR;***

Or. en

Amendement 35
Csaba Molnár, Claudiu Manda, Marit Maij

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. ***tient compte du fait qu'en ce qui concerne l'équilibre hommes-femmes au sein du collège de*** la Cour***, les*** membres ***de la Cour des comptes sont nommés après consultation du Parlement européen et la Cour ne joue aucun rôle dans leur processus de sélection au titre de l'article 286, paragraphe 2, du traité FUE***;	27. ***regrette que 12 États membres n'aient jamais nommé de femme à la Cour; invite*** la Cour ***à évaluer sa composition globale et à transmettre cette analyse au Conseil et aux États*** membres***, pour veiller à ce que l'équilibre hommes-femmes soit dûment pris en compte dans les futures procédures de nomination; demande de nouveau aux États membres de proposer des candidats de sexes différents, en visant à une composition plus équilibrée et plus représentative de la Cour***;

Or. en

Amendement 36
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. ***tient compte du fait qu'en ce qui concerne l'équilibre hommes-femmes au***	27. ***bien qu'en tenant compte du fait que*** les membres de la Cour des comptes

sein du collège de la Cour, les membres de la Cour des comptes sont nommés après consultation du Parlement européen et la Cour ne joue aucun rôle dans leur processus de sélection au titre de l'article 286, paragraphe 2, du traité FUE;	sont nommés après consultation du Parlement européen et ***que*** la Cour ne joue aucun rôle dans leur processus de sélection au titre de l'article 286, paragraphe 2, du traité FUE; ***continue de déplorer l'absence d'équilibre hommes-femmes au sein du collège de la Cour, même si une certaine amélioration concernant le nombre de femmes a été constatée au fil des ans; demande au Conseil de réexaminer la procédure de nomination afin de résoudre ce problème par des mesures concrètes, notamment en obligeant les États membres à désigner au moins un candidat de chaque sexe pour chaque vacance;***

Or. en

Amendement 37
Olivier Chastel, Gilles Boyer, Vlad Vasile-Voiculescu, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. tient compte du fait qu'en ce qui concerne l'équilibre hommes-femmes au sein du collège de la Cour, les membres de la Cour des comptes sont nommés après consultation du Parlement européen et la Cour ne joue aucun rôle dans leur processus de sélection au titre de l'article 286, paragraphe 2, du traité FUE;	27. tient compte du fait qu'en ce qui concerne l'équilibre hommes-femmes au sein du collège de la Cour, les membres de la Cour des comptes sont nommés après consultation du Parlement européen et la Cour ne joue aucun rôle dans leur processus de sélection au titre de l'article 286, paragraphe 2, du traité FUE; ***souligne que la Cour présente toujours un important déséquilibre entre les hommes et les femmes, avec seulement 9 femmes sur 27 membres;***

Or. en

Amendement 38
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. regrette qu'au fil des années, le Conseil ait, à plusieurs reprises, nommé des membres de la Cour que le Parlement avait refusés; insiste sur le fait que le Parlement devrait avoir un rôle contraignant dans l'évaluation de l'adéquation des candidats pour la Cour;

Or. en

Amendement 39
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. regrette que le Conseil ait, à plusieurs reprises, nommé des membres de la Cour que le Parlement avait refusés; souligne que le Parlement devrait avoir un rôle contraignant dans l'évaluation de l'adéquation des candidats pour la Cour;

Or. en

Amendement 40
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. ***relève*** que sept cas de syndrome d'épuisement professionnel ont été signalés en 2023; se félicite que la Cour ait pris plusieurs mesures afin de réduire le risque de syndrome d'épuisement professionnel en introduisant un programme complet de bien-être, en proposant une formation à la résilience, en publiant et en mettant en	29. ***note avec inquiétude*** que sept cas de syndrome d'épuisement professionnel ont été signalés en 2023***, ce qui représente le même chiffre préoccupant qu'en 2022***; se félicite que la Cour ait pris plusieurs mesures afin de réduire le risque de syndrome d'épuisement professionnel en introduisant un programme complet de

œuvre des lignes directrices concernant le retour au travail après un congé de maladie de longue durée, en continuant d'offrir des premiers secours en santé mentale et en fournissant un soutien financier aux membres du personnel en prenant en charge le coût de 10 séances auprès d'un psychologue de leur choix;	bien-être, en proposant une formation à la résilience, en publiant et en mettant en œuvre des lignes directrices concernant le retour au travail après un congé de maladie de longue durée, en continuant d'offrir des premiers secours en santé mentale et en fournissant un soutien financier aux membres du personnel en prenant en charge le coût de 10 séances auprès d'un psychologue de leur choix;

Or. en

Amendement 41
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. se félicite de l'adoption, en décembre 2022, d'une nouvelle politique visant à assurer un environnement de travail respectueux et sans harcèlement, qui met l'accent sur la prévention, la sensibilisation et la détection précoce; souligne les mesures prises, telles qu'une présentation faite à l'ensemble du personnel en janvier 2023 afin de mieux faire comprendre cette politique, la mise en place d'un formulaire de déclaration harmonisé et la publication du premier rapport annuel agrégé sur la mise en œuvre des politiques;

Or. en

Amendement 42
Caterina Chinnici

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

29 bis. constate avec satisfaction qu'en 2023, la Cour a de nouveau dépassé les valeurs cibles concernant la formation professionnelle, à savoir cinq jours de formation par an, hors cours de langues, pour les auditeurs (6,7 jours), conformément aux recommandations de la Fédération internationale des experts-comptables; relève en particulier la formation suivie par les agents de la Cour sur NextGenerationEU et sur la FRR;

Or. en

Amendement 43
Csaba Molnár, Claudiu Manda, Marit Maij

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 ter. se félicite du plan d'action de la Cour en matière de diversité et d'inclusion pour 2021-2025; prend acte avec satisfaction de l'organisation de la troisième semaine de sensibilisation au handicap et d'initiatives interinstitutionnelles visant à favoriser l'inclusivité; souligne les mesures prises par la Cour des comptes, notamment son enquête sur l'accessibilité du lieu de travail, sa participation au prix du Médiateur récompensant la bonne administration et l'audit externe sur l'accessibilité des bâtiments, conformément à la législation luxembourgeoise de 2023 en matière d'accessibilité;

Or. en

Amendement 44
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution

Paragraphe 29 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 quater. souligne le rôle essentiel de la Cour en tant qu'auditeur externe indépendant de l'Union et gardienne des finances de celle-ci, qui exige de la Cour qu'elle respecte les normes les plus élevées en matière d'intégrité, de professionnalisme et de responsabilité, afin de servir de modèle pour inspirer confiance et être crédible; rappelle que, conformément à l'article 285 du traité FUE, les membres de la Cour doivent exercer leurs fonctions en pleine indépendance et respecter les principes éthiques les plus élevés, en faisant preuve d'honnêteté, d'objectivité, de professionnalisme, de dignité, d'engagement et de loyauté;

Or. en

Amendement 45
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. rappelle le rôle et l'importance de la Cour en tant qu'auditeur externe indépendant de l'Union et gardienne des finances de celle-ci, ce qui exige de la Cour qu'elle respecte les normes les plus élevées possibles et montre l'exemple afin d'inspirer confiance et d'être crédible; relève que, conformément à l'article 285 du traité FUE, les membres de la Cour sont totalement indépendants;

Or. en

Amendement 46

Olivier Chastel, Gilles Boyer, Vlad Vasile-Voiculescu, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. prend acte du fait qu'en 2023, la Cour a organisé trois formations spécifiquement consacrées à l'éthique, qui ont attiré 60 participants; tient compte du fait que les formations de la Cour liées à l'éthique étaient ouvertes à tout le personnel, y compris les cadres, et que les formations standard sont obligatoires pour les nouveaux et couvrent l'éthique publique et la politique de lutte contre le harcèlement de la Cour;	31. prend acte du fait qu'en 2023, la Cour a organisé trois formations spécifiquement consacrées à l'éthique, qui ont attiré 60 participants; tient compte du fait que les formations de la Cour liées à l'éthique étaient ouvertes à tout le personnel, y compris les cadres, et que les formations standard sont obligatoires pour les nouveaux et couvrent l'éthique publique et la politique de lutte contre le harcèlement de la Cour; ***déplore que tous les membres du personnel n'aient pas été obligés d'assister aux formations consacrées à l'éthique à intervalles réguliers;***

Or. en

Amendement 47
Tamás Deutsch, Ondřej Knotek

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. rappelle qu'au titre du traité sur l'Union européenne, l'Union et ses institutions ont pour but de promouvoir la paix, les valeurs de l'Union et le bien-être de ses peuples, de préserver la paix, de prévenir les conflits et de renforcer la sécurité internationale;

Or. en

Amendement 48
Tamás Deutsch, Virginie Joron, Julien Sanchez, Ondřej Knotek

Proposition de résolution
Paragraphe 31 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 ter. invite l'institution à s'engager pleinement et à mettre tout en œuvre, en s'aidant de tous les moyens à sa disposition, pour promouvoir la paix et mettre fin à la guerre en Ukraine dès que possible, ainsi que pour préserver la paix et renforcer la sécurité européenne;

Or. en

Amendement 49
Tamás Deutsch, Ondřej Knotek

Proposition de résolution
Paragraphe 31 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 quater. rappelle qu'au titre du traité sur l'Union européenne, l'Union et ses institutions sont tenues de respecter l'égalité des États membres devant les traités ainsi que leur identité nationale, inhérente à leurs structures fondamentales politiques et constitutionnelles, y compris en ce qui concerne l'autonomie locale et régionale;

Or. en

Amendement 50
Tamás Deutsch, Virginie Joron, Julien Sanchez, Ondřej Knotek

Proposition de résolution
Paragraphe 31 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 quinquies. invite l'institution à respecter l'égalité des États membres en toute circonstance, à traiter tous les États

membres sur un pied d'égalité et à respecter leur souveraineté et leur identité nationale, inhérente à leurs structures fondamentales politiques et constitutionnelles, y compris en ce qui concerne l'autonomie locale et régionale;

Or. en

Amendement 51
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. regrette que la Cour n'ait pas pleinement coopéré avec le Parquet européen en refusant de lever l'immunité de son ancien président et en refusant de permettre au Parquet d'accéder à ses locaux pour qu'il puisse y effectuer une recherche en rapport avec une enquête sur d'éventuels actes répréhensibles, ce qui, selon le Parquet européen, pourrait être considéré comme une ingérence dans la bonne conduite d'une enquête; rappelle qu'en tant qu'auditeur externe de l'Union, la Cour est liée par les principes de responsabilité, d'intégrité et de transparence ainsi que par le principe de coopération loyale entre les institutions de l'Union; demande à la Cour de veiller à ce que l'immunité ne soit pas invoquée pour entraver des procédures judiciaires légitimes et de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour garantir le plein respect de la coopération interinstitutionnelle dans la prévention de la fraude et les enquêtes en la matière;

Or. en

Amendement 52
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. est préoccupé par l'information communiquée par les médias, selon laquelle une enquête du Parquet européen sur un détournement de fonds par l'ancien président de la Cour est actuellement bloquée par la décision de la Cour de ne pas lever son immunité; demande à la Cour de coopérer pleinement avec le Parquet européen dans toutes les enquêtes qu'il pourrait ouvrir et d'indiquer les raisons de sa décision de ne pas lever l'immunité;

Or. en

Amendement 53
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE
Daniel Freund

Proposition de résolution
Paragraphe 32 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 ter. constate avec préoccupation que, selon des informations parues dans les médias, le Parquet européen a demandé la levée de l'immunité de plusieurs agents de la Cour des comptes européenne en 2023 et que, à ce jour, la Cour a refusé d'accéder à cette demande; souligne que si l'immunité sert à protéger l'indépendance des institutions de l'Union, elle ne doit pas être utilisée à mauvais escient pour éviter à des personnes de faire l'objet d'un contrôle juridictionnel légitime; estime que les demandes de levée d'immunité ne devraient être rejetées que dans des circonstances exceptionnelles; invite la Cour à donner à l'autorité de décharge

une justification détaillée de sa décision dans cette affaire, dans laquelle elle exposera les préoccupations juridiques et procédurales spécifiques qui ont abouti à ce refus, le cas échéant; presse également la Cour de maintenir un niveau élevé de transparence et de responsabilité dans le cadre de sa coopération avec le Parquet européen et les autres organismes de l'Union chargés de la lutte contre la fraude et les comportements répréhensibles;

Or. en

Amendement 54
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. demande à la Cour de veiller à ce que l'ensemble de ses membres et de ses cadres supérieurs publient leurs déclarations d'intérêts financiers, de cadeaux et d'hospitalité dans une base de données en ligne accessible au public, conformément aux bonnes pratiques relatives aux règles de l'Union en matière de transparence;

Or. en

Amendement 55
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. ***constate*** qu'en 2024, la Cour, conjointement avec la Cour de justice, ***a***	34. ***se félicite*** qu'en 2024, la Cour, conjointement avec la Cour de justice, ***ait***

invité la Commission à participer à un dialogue interinstitutionnel en vue de convenir de règles communes concernant l'utilisation de voitures de fonctions, ce qui s'inscrit dans le droit fil de l'observation figurant dans les résolutions du Parlement du 11 avril 2022 concernant la décharge sur l'exécution du budget de la Cour des comptes et sur l'exécution du budget de la Cour de justice; met l'accent sur l'appel lancé à toutes les institutions de l'Union à convenir d'un système unique à appliquer horizontalement, ce qui réduirait la confusion et accroîtrait la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des deniers publics; prend acte du fait qu'un groupe de travail sera créé dans le cadre du comité interinstitutionnel de préparation des questions statutaires; se félicite que la Cour soit disposée à adapter les règles aux règles de la Commission applicables;	invité la Commission à participer à un dialogue interinstitutionnel en vue de convenir de règles communes concernant l'utilisation de voitures de fonctions, ce qui s'inscrit dans le droit fil de l'observation figurant dans les résolutions du Parlement du 11 avril 2022 concernant la décharge sur l'exécution du budget de la Cour des comptes et sur l'exécution du budget de la Cour de justice; met l'accent sur l'appel lancé à toutes les institutions de l'Union à convenir d'un système unique à appliquer horizontalement, ce qui réduirait la confusion et accroîtrait la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des deniers publics; prend acte du fait qu'un groupe de travail sera créé dans le cadre du comité interinstitutionnel de préparation des questions statutaires; se félicite que la Cour soit disposée à adapter les règles aux règles de la Commission applicables ***mais critique de nouveau, comme il l'avait déjà fait dans de précédentes résolutions de décharge, la nouvelle décision de 2022 concernant les déplacements, les missions et l'utilisation des chauffeurs et des voitures des membres, qui est contraire au principe général selon lequel le parc automobile ne doit en aucun cas être utilisé hors du cadre strict de l'exercice des fonctions des membres de la Cour***;
	Or. en

Amendement 56
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. invite la Cour à prévoir un délai d'attente obligatoire d'au moins deux ans pour les anciens membres et haut fonctionnaires avant qu'ils ne puissent assumer des fonctions de lobbying ou de

conseil dans des secteurs soumis aux audits de la Cour des comptes;

Or. en

Amendement 57
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. se félicite de l'extension de la portée des informations publiées au sujet des missions des membres, mais rappelle la demande du Parlement pour que des informations soient fournies sur les missions pour l'intégralité du mandat des membres; se félicite de la révision du code de conduite des membres, qui interdit à ceux-ci de détenir des fonctions honorifiques au sein d'organisations politiques, répondant ainsi à la demande du Parlement pour que les membres n'aient pas de liens politiques formalisés; relève que les conclusions du rapport d'audit interne sur l'éthique devaient être communiquées à la Présidente du Parlement européen et au président de la commission du contrôle budgétaire au cours du troisième trimestre 2024, et invite la Cour à les partager avec l'ensemble de la commission du contrôle budgétaire;

Or. en

Amendement 58
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. invite instamment la Cour à publier les décisions de récusation en temps réel lorsque des membres ou des agents déclarent des conflits d'intérêts, en garantissant ainsi davantage de transparence dans la procédure d'audit;

Or. en

Amendement 59
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. regrette qu'une liste annuelle des marchés d'un montant supérieur au plafond fixé par la directive (>***140 000*** EUR pour les services/fournitures; >***5 382 000*** EUR pour les travaux) conclus en 2023 ne soit pas disponible sur le site internet de la Cour; invite la Cour à publier cette liste dans un document distinct et à garantir un accès convivial à ladite liste;	38. regrette qu'une liste annuelle des marchés d'un montant supérieur au plafond fixé par la directive (>***140 000*** EUR pour les services/fournitures; >***5 382 000*** EUR pour les travaux) conclus en 2023 ne soit pas disponible sur le site internet de la Cour; invite la Cour à publier cette liste ***dans les meilleurs délais*** dans un document distinct et à garantir un accès convivial à ladite liste;

Or. en

Amendement 60
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. ***soutient pleinement le raisonnement invoqué par*** la Cour à ***l'appui de sa décision de ne pas adhérer au*** registre de transparence***, étant donné qu'elle n'a pas un intérêt direct à influencer le processus décisionnel mais***	40. ***encourage vivement*** la Cour à ***revoir sa position sur le*** registre de transparence ***de l'Union, créé par l'accord interinstitutionnel du 20 mai 2021 entre le Parlement européen, le Conseil*** de l'Union ***européenne et la Commission***

qu'elle se limite seulement à formuler des observations factuelles et à faire part de commentaires objectifs sur les programmes de l'Union***; constate que tous les rapports de la Cour sont publiés et font l'objet d'une procédure rigoureuse de validation avec les entités contrôlées; est conscient que le scénario contraire ferait peser une charge administrative supplémentaire sur la Cour et ne se traduirait pas par davantage de transparence***;

européenne sur un registre de transparence obligatoire1 bis;

Or. en

Amendement 61
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. ***soutient pleinement*** le raisonnement invoqué par la Cour à l'appui de sa décision de ne pas adhérer au registre de transparence, étant donné qu'elle n'a pas un intérêt direct à influencer le processus décisionnel mais qu'elle se limite seulement à formuler des observations factuelles et à faire part de commentaires objectifs sur les programmes de l'Union; constate que tous les rapports de la Cour sont publiés et font l'objet d'une procédure rigoureuse de validation avec les entités contrôlées; ***est conscient que le scénario contraire ferait peser une charge administrative supplémentaire sur la Cour et ne se traduirait pas par davantage*** de transparence;	40. ***continue de rejeter*** le raisonnement invoqué par la Cour à l'appui de sa décision de ne pas adhérer au registre de transparence, étant donné qu'elle n'a pas un intérêt direct à influencer le processus décisionnel mais qu'elle se limite seulement à formuler des observations factuelles et à faire part de commentaires objectifs sur les programmes de l'Union; constate que tous les rapports de la Cour sont publiés et font l'objet d'une procédure rigoureuse de validation avec les entités contrôlées; ***demande une nouvelle fois instamment à la Cour d'adhérer au registre de transparence de l'Union afin d'obéir aux principes fondamentaux*** de transparence ***sans que cela ne fasse obstacle à sa pleine indépendance***;

Or. en

Amendement 62
Caterina Chinnici

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 bis. se félicite des progrès significatifs accomplis en 2023 en vue de la création de l'écosystème de gestion des documents (DOME), à savoir la livraison et la mise en œuvre par les processus concrets d'approbation des documents que sont la nouvelle signature électronique et le module de base d'approbation pour PASS (processus d'approbation, de signature et d'envoi de documents); encourage la Cour à continuer de poursuivre ses objectifs consistant à numériser les circuits d'examen et d'approbation et à en améliorer l'efficacité;

Or. en

Amendement 63
Caterina Chinnici

Proposition de résolution
Paragraphe 40 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 ter. constate que la Cour a continué de participer activement au groupe «Technologies émergentes» du Comité interinstitutionnel pour la transformation numérique, qui a centré son attention sur les travaux relatifs à l'intelligence artificielle (IA) en 2023; relève que l'équipe DATA (pour Data and Technology for Audit) constituée en 2021 a poursuivi la mise en œuvre du plan de développement pour une meilleure exploitation des technologies à l'appui des objectifs d'audit de la Cour, en particulier en analysant les possibilités et les défis qu'implique l'IA pour la Cour et pour ses travaux d'audit, puis en ébauchant une proposition de stratégie relative à

l'utilisation de l'IA dans le processus d'audit;

Or. en

Amendement 64
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 bis. rappelle qu'il importe d'améliorer la numérisation des travaux d'audit; se félicite de toutes les mesures que la Cour continue de prendre à cet égard ainsi que de l'augmentation du nombre de visites sur place, définissant ainsi un système qui permet des travaux d'audit efficaces et précis;

Or. en

Amendement 65
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	42 bis. presse la Cour d'élaborer un cadre d'audit en matière de cybersécurité pour les institutions et agences de l'Union, garantissant des normes de sécurité et des mesures de résilience harmonisées contre les cybermenaces;

Or. en

Amendement 66
Olivier Chastel, Gilles Boyer, Vlad Vasile-Voiculescu, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. constate avec satisfaction que la Cour réalise au moins trois simulations d'hameçonnage par an afin de sensibiliser les utilisateurs à cette cybermenace; observe également que la Cour réalise une évaluation globale des risques en matière de cybersécurité tous les trois ans;	43. constate avec satisfaction que la Cour réalise au moins trois simulations d'hameçonnage par an afin de sensibiliser les utilisateurs à cette cybermenace; observe également que la Cour réalise une évaluation globale des risques en matière de cybersécurité tous les trois ans; ***suggère à la Cour d'organiser régulièrement, à l'intention de l'ensemble du personnel, des formations obligatoires sur les cybermenaces, qui présenteront notamment de bonnes pratiques en vue d'une utilisation de l'IA en toute sécurité;***

Or. en

Amendement 67
Caterina Chinnici

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. note avec soulagement qu'il n'y a eu aucune trace d'exfiltration de données ou de mouvement latéral de l'intrus vers d'autres systèmes informatiques de la Cour lors du cyberincident survenu en juillet 2023, au cours duquel l'une des passerelles vers le périmètre de sécurité a été compromise par l'exploitation d'une vulnérabilité logicielle;	44. note avec soulagement qu'il n'y a eu aucune trace d'exfiltration de données ou de mouvement latéral de l'intrus vers d'autres systèmes informatiques de la Cour lors du cyberincident survenu en juillet 2023, au cours duquel l'une des passerelles vers le périmètre de sécurité a été compromise par l'exploitation d'une vulnérabilité logicielle; ***constate que le fournisseur avait signalé la vulnérabilité logicielle deux jours seulement avant l'incident;***

Or. en

Amendement 68

Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 50 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	50 bis. presse la Cour d'introduire des critères environnementaux dans ses politiques en matière de marchés publics, en veillant à ce que tous les biens et services acquis respectent des normes élevées en matière de durabilité, conformément aux lignes directrices de l'Union relatives aux marchés publics écologiques;

Or. en

Amendement 69
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 51 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	51 bis. demande à l'institution de formuler des recommandations au Parlement européen et à sa commission du contrôle budgétaire sur de nouveaux moyens de lutter contre les abus et les utilisations abusives des fonds de l'Union sur la base de sa propre expérience institutionnelle et des enseignements tirés de cas passés et de partager les bonnes pratiques, puisqu'il a été prouvé que les intérêts financiers de l'Union européenne n'étaient pas bien protégés au Parlement européen; estime, comme l'ont révélé l'affaire pénale et les enquêtes, que le Parlement pourrait bénéficier d'un regard neuf en la matière et de la contribution de l'institution;

Or. en

Amendement 70
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 51 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	51 bis. demande la mise en place formelle d'un dialogue interinstitutionnel annuel sur le contrôle budgétaire entre la Cour des comptes européenne, le Parlement européen, le Conseil et la Commission, qui assurera un suivi systématique des constatations d'audit et une meilleure surveillance des dépenses de l'Union;

Or. en

Amendement 71
Tamás Deutsch, Julien Sanchez, Virginie Joron

Proposition de résolution
Paragraphe 52

Proposition de résolution	*Amendement*
52. rappelle une fois encore que l'efficacité de la coopération entre la Cour et la Commission restera limitée à moins que la Commission n'adopte la méthode appliquée par la Cour pour évaluer les taux d'erreur, qui est fondée sur une évaluation indépendante et globale de toutes les violations des règles, contrairement à l'accent placé par la Commission sur les erreurs réparables;	52. rappelle une fois encore que l'efficacité de la coopération entre la Cour et la Commission restera limitée à moins que la Commission n'adopte la méthode appliquée par la Cour pour évaluer les taux d'erreur, qui est fondée sur une évaluation indépendante et globale de toutes les violations des règles, contrairement à l'accent placé par la Commission sur les erreurs réparables; ***rejette fermement le fait que les fonds de l'Union soient utilisés comme moyen de pression politique et demande à la Cour des comptes européenne d'examiner spécifiquement les cas dans lesquels l'accès à des financements de l'Union a été limité ou subordonné, pour des motifs politiques, à certaines conditions pour certains États***

membres; ajoute que la surveillance objective et légale des fonds de l'Union ne doit pas devenir un instrument utilisé par les élites de Bruxelles aux fins de leurs jeux politiques centralisés;

Or. en

Amendement 72
Csaba Molnár, Claudiu Manda

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. se félicite que la Cour coopère étroitement avec l'OLAF et le Parquet européen, notamment en organisant des ateliers, des actions de sensibilisation et des échanges de connaissances et d'expériences; note en outre qu'en 2023, la Cour a transmis 20 cas de fraude présumée à l'OLAF et 17 cas de ce type au Parquet européen;	53. se félicite que la Cour coopère étroitement avec l'OLAF et le Parquet européen, notamment en organisant des ateliers, des actions de sensibilisation et des échanges de connaissances et d'expériences; note en outre qu'en 2023, la Cour a transmis 20 cas de fraude présumée à l'OLAF et 17 cas de ce type au Parquet européen; ***souligne que tous les soupçons de fraude devraient être rapidement transmis à l'OLAF et au Parquet européen en vue d'une enquête approfondie;***

Or. en

Amendement 73
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 53 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	53 bis. demande à la Cour de mettre en place un mécanisme de collaboration structuré de détection des fraudes avec l'OLAF et le Parquet européen, comprenant des accords de partage de

données en temps réel et une approche d'audit commune pour les domaines de financement de l'Union à haut risque;

Or. en

Amendement 74
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 58 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	58 bis. demande à l'institution de s'abstenir de promouvoir, de diffuser et de soutenir l'idéologie du genre et l'idéologie woke et l'appelle à observer le traité et ses dispositions ainsi qu'à respecter les identités nationales des États membres, inhérentes à leurs structures fondamentales, à leur histoire, à leur religion et à leurs traditions;

Or. en

Amendement 75
Virginie Joron, Ondřej Knotek, Tamás Deutsch, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 60 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	60 bis. Félicite la Cour pour ses rapports précis et bien plus clairs que les publications de la Commission.
	Encourage la Cour à donner encore plus d'exemples concrets dans les encadrés.

Or. fr